

DOSSIER D'INSCRIPTION RECYCLAGE AU BREVET NATIONAL DE SECURITE ET DE SAUVETAGE AQUATIQUE

Comment dois-je procéder pour remplir mon dossier ? Que se passe-t-il ensuite ?

- Je lis jusqu'au bout cette première page ;
- Je n'imprime que les pages 6 & 7 ;
- Je renseigne et complète le dossier « inscription » et la fiche de renseignements administratifs;
- Je vérifie que j'ai bien coché toutes les cases de la « feuille d'inscription. (Page 7) ;
- Je rédige une demande de candidature à l'examen du RECYCLAGE BNSSA à Monsieur le Préfet du Var ;
- J'envoie le dossier **Complet** et ses pièces jointes en courrier simple à l'adresse de l'UDPS83 ;
- Je reçois un accusé réception de mon envoi ; (par mail ou SMS)
- Mon dossier est enregistré (*La session est fixée règlementairement à 10 participants maximum et la validation des inscriptions s'effectue dans l'ordre d'arrivée des dossiers complets*)
- Je reçois une convocation 1 semaine avant la session de formation ;
- Je participe à la formation et à l'évaluation continue;
- Je me présente à l'examen final ;
- Je procède à la récupération de mon attestation de participation à la formation.
- En cas de réussite aux 2 épreuves prévues à l'article 10 de l'arrêté du 22 juin 2011, une attestation nominative de **maintien des acquis** vous sera notifiée par l'intermédiaire de l'UDPS 83 et sa durée est identique à celle de l'examen initial. (5 ans)

Pièces à joindre obligatoirement à votre dossier d'inscription à la formation et à l'examen

- Une photo d'identité
- La **fiche de renseignements administratifs et d'inscription à la formation** préparatoire à l'examen du BNSSA
- Une **demande écrite du candidat** sollicitant son inscription à l'examen de recyclage BNSSA, adressée à Monsieur le Préfet du Var
- Une **copie du BNSSA initial et de la dernière attestation de recyclage quinquennal** ;
- Photocopie du diplôme initial de secourisme (PSE1)
- Attestation de Formation Continue annuelle en cours PSE1
- Certificat médical type de moins de trois mois ;
- Pour les candidatures isolées et/ou d'un autre département **une attestation d'assiduité** aux cours fournie par l'association ou l'organisme de formation et une **lettre justifiant des motifs** ayant conduit à une inscription hors du département de lieu de résidence ou de formation
- Le chèque de règlement des frais pédagogiques (voir tarifs financement personnel)
- 2 enveloppes timbrées libellées à votre adresse **dont 1 au format A4**

En cas de prise en charge des frais pédagogiques par un financeur :

- Le chèque de caution du règlement des frais pédagogiques égal au coût de la formation (tarif financement personnel)
- la fiche de prise en charge financière signée (à télécharger sur le site www.udps83.com rubrique planification-stages)
- Convention de formation en 2 exemplaires signés (à demander auprès de l'UDPS83)

Adresse et coordonnées de l'organisme de formation

UDPS 83 – 1221 route de Fabrégas – 17 lot Marius Arnaud – 83500 LA SEYNE SUR MER
formation@udps83.com Contacts : Jeff.BANDINI – 06.10.94.55.91

Tarif : financement personnel

- * 190€ (cents quatre vingt dix euros) recyclage BNSSA + FC PSE1
- * 130€ (cent trente euros) recyclage BNSSA seul

Conditions et déroulement de l'entrée en formation

- Etre titulaire du BNSSA ;
- Détenir le certificat de compétence de secouriste (PSE1) à jour de sa formation continue.
(Une formation est prévue dans le cadre de la préparation au recyclage BNSSA pour les candidats)
- Etre reconnu apte médicalement.

Pièces à présenter le 1er jour de la formation :

- Une **pièce d'identité en cours de validité**
- Votre convocation

Exemple courrier

Monsieur le Préfet du Var
Service interministériel de la défense et de la Protection Civiles

Objet : Acte de candidature à l'examen du maintien des acquis BNSSA

Madame, Monsieur,

Je, soussigné(e) _____ souhaite porter à votre connaissance ma candidature aux épreuves d'examen du «Recyclage du BREVET NATIONAL DE SECURITE ET DE SAUVETAGE AQUATIQUE » . Je m'engage à transmettre un dossier complet à l'UDPS83, organisme de formation avec qui je participe à la préparation nécessaire pour cet examen.

Avec mes respectueuses salutations.

Fait le, -----à-----

Signature du déclarant

Organisation de la formation

(Attention l'ensemble des cours est obligatoire pour la formation)

Début formation : Mercredi 31 octobre 2018

Fin de formation : Vendredi 2 novembre 2018

Examen final préfectoral : Vendredi 30 novembre 2018

Formation aquatique : piscines de Hyères, Port Marchand et Pin d'Alep à Toulon.

Formation continue BNSSA: 18 heures

Formations continue PSE1: 07 heures (date à définir avec le candidat non à jour de sa formation continue)

- Le nombre de place est limité pour la formation.
- Le certificat médical pour accéder à la formation est obligatoire.
- Renseignements complémentaires : 06.64.90.07.82 ou 06.10.94.55.91
par mail : formation@udps83.com

PLANNING et PROGRAMME de la FORMATION Recyclage BNSSA 2018

(Voir annexe 1)

48	mercredi	31	oct.	9h/12h et 13h30/16h30	revisions secourisme	SEYNE/MER	6
	jeudi	1	nov.	9h/12h et 13h30/16h30	revisions techniques	SEYNE/MER	6
	vendredi	2	nov.	9h/12h et 13h30/16h30	examen blanc	SEYNE/MER	6
							18
49	Vendredi	9	nov.	8h/12h	EPREUVES	Piscine Jauréguiberry	

NATURE DES EPREUVES DE L'EXAMEN du BNSSA

Il est obligatoire de suivre une formation pour pouvoir se présenter à l'examen

NATURE DES EPREUVES D'EXAMEN ET DE VERIFICATION DU MAINTIEN DES ACQUIS (extraits)

Epreuve n°1 : Parcours de Sauvetage Aquatique en continu de 100 mètres

- départ du bord du bassin ou d'un plot de départ, suivi de 25 mètres nage libre en surface,
- 2 parcours de 25 mètres, comprenant chacun 15 mètres en immersion complète sur un trajet défini, sans que le candidat ne prenne appui,
- une plongée dite "en canard", suivie de la recherche d'un mannequin qui repose entre 1.80 mètres et 3.70 mètres de profondeur ; le candidat remonte le mannequin en surface, puis le remorque sur 25 mètres, visage hors de l'eau.

La position d'attente du mannequin au fond de l'eau est indifférente et située à 5 mètres au plus de la fin du parcours. Lors du remorquage le mannequin doit avoir les voies aériennes dégagées, pour cela la face visage du mannequin doit se trouver au-dessus du niveau de l'eau.

A chaque virage, le candidat doit toucher la paroi verticale du bassin ou un repère matérialisé. L'épreuve est accomplie sans que le candidat ne reprenne pied. Cependant, celui-ci est autorisé à prendre appui au fond, lors de la saisie et de la remontée du mannequin. Le candidat effectue l'épreuve en maillot de bain.

Le port d'une combinaison, lunettes de piscine, masque, pince-nez ou tout autre matériel n'est pas autorisé. Pour être jugé apte, le candidat doit réaliser l'épreuve, dans les conditions prescrites ci-dessus, en moins de :

- 3 minutes, lors de la vérification de maintien des acquis.

Un délai minimum de 10 minutes de récupération doit être laissé au candidat avant de prendre part à une autre épreuve.

Epreuve n° 3 : Porter secours à une personne en milieu aquatique

- Le sauvetage d'une personne qui simule une situation de détresse se situant à 15 mètres au moins et 25 mètres au plus du bord,
- la victime saisit le sauveteur de face ; après s'être dégagé de la situation, le sauveteur transporte la victime vers le bord en sécurité ; pendant le parcours le sauveteur rassure la victime,
- le sauveteur sort la victime de l'eau sans utiliser les échelles ou tout autre moyen matériel, après avoir sécurisé la victime, le candidat effectue une vérification des fonctions vitales et ensuite, il explique succinctement sa démarche.

Le candidat effectue l'épreuve en short et tee-shirt.

Le port d'une combinaison, lunettes de piscine, masque, pince nez ou tout autre matériel n'est pas autorisé.

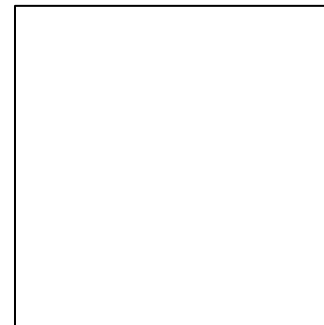
Pour être déclaré apte, le candidat doit réaliser correctement l'ensemble de l'épreuve.

DOSSIER D'INSCRIPTION

FORMATION PREPARATOIRE A L'EXAMEN DE RECYCLAGE AU BREVET NATIONAL DE SECURITE ET DE SAUVETAGE AQUATIQUE

Photo d'identité

NOM :NOM D'EPOUSE :
Prénoms :Sexe :Situation de famille :
Date de naissance :/...../.....Lieu de naissance :Dépt :
Adresse :
Code Postal :Ville :
N° Téléphone : Adresse e-mail :



FINANCEMENT (frais pédagogiques) :

- Financement personnel: établir un chèque de _____ € à l'ordre de « **UDPS 83** ».
- si prise en charge par l'employeur : faire renseigner un bon de prise en charge financière par l'employeur et établir un chèque **de caution** de _____ € à l'ordre de « **UDPS 83** »
- si prise en charge par un financeur par subrogation : prendre contact avec le service formation UDPS83
- Année obtention : Premiers Secours en Equipe niveau 1 (PSE1) :..... Dernière FC :.....
(fournir photocopie du diplôme et de la dernière formation continue si elle a eu lieu)
- Doit suivre une formation initiale Premiers Secours en Equipe niveau 1 (PSE1)

Je reconnais avoir pris connaissance des modalités d'organisation de cette formation et m'engage à m'y conformer. Je confirme ma participation à la préparation de l'examen du B.N.S.S.A.

Date : _____ Signature du candidat

FICHE DE RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS (annexe II)

NOM : NOM D'EPOUSE :

Prénoms : Sexe : Situation de famille :

Date de naissance :/...../..... Lieu de naissance : Dépt :

Emancipation : OUI/NON (barrer la mention inutile) Si émancipation : Justificatif : Pièce jointe n°1

Adresse :

Code Postal : Ville :

N° Téléphone : Adresse e-mail :

Profession :

Situation professionnelle :

administration de tutelle ou les références de l'employeur :

-

Diplômes scolaires et universitaires :

-

Diplômes et brevets sportifs détenus :

-

- **BNSSA N°** : date d'obtention : Préfecture du lieu d'obtention :
- Date de la dernière révision (le cas échéant) : _____
- **PSE 1, ou d'un titre équivalent N°** Date : Organisme ayant délivré le certificat :
- Dernière formation continue PSE1 (date) : _____

Organisme ou association ayant préparé le candidat : **UDPS83**

Date : Signature du candidat

Visa et signature de l'UDPS83

